

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Université de Lorraine s'engage pour exonérer les étudiants extra-communautaires en 2019



Pierre Mutzenhardt - Président de l'Université de Lorraine

[Télécharger](#) la photo.

"L'Université de Lorraine a été une des premières universités françaises à porter une motion de son conseil d'administration s'opposant à l'augmentation brutale et non concertée des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires. Le 4 décembre 2018, un vote unanime du CA de l'Université de Lorraine demandait la révision de la mesure et, au pire, un report de sa mise en œuvre.

- [Délibération du CA du 4 décembre 2018](#)
- [Délibération du CA du 18 décembre 2018](#)

Par ces prises de positions, l'Université de Lorraine fait partie des établissements qui se sont engagés, dans des termes qui correspondent exactement à ce qu'il nous est possible d'affirmer.

- [Article AEF du 31/01/2019](#) : « Quelles sont les universités qui se sont d'ores et déjà engagées à ne pas appliquer la hausse des droits en 2019 ? »

En ma qualité de Président de l'Université de Lorraine et de Président de la Commission recherche et innovation de la Conférence des Présidents d'Université, j'ai porté et relayé la position de l'établissement et de la CPU sans relâche : motions des composantes et laboratoires contre la mesure, difficultés d'application repérées dès l'annonce de la mesure, engagement sur une politique d'exonération la plus large possible. J'ai porté ces positions, ces constats et ces alertes auprès de la ministre et, la semaine dernière, auprès de la mission de consultation qui doit rendre son rapport à la mi-février.

Plus que des communiqués de presse ou des promesses que je peux lire, nous sommes l'un des seuls établissements à avoir pris très tôt des mesures effectives de protection de nos actuels étudiants extra-communautaires en apportant la garantie qu'ils pourront continuer leurs études aux mêmes conditions et quel que soit leur parcours (si la mesure entre en vigueur). La délibération réglementaire du CA du 18 décembre 2018 a été adoptée en ce sens et n'est pas, comme j'ai pu le lire, une forme d'accord de l'établissement à la mesure à venir, mais bien un acte concret qui démontre la volonté de notre université à s'engager pour protéger ses étudiants de toute éventualité. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de leur soutien unanime.

J'œuvre, avec la Conférence des Présidents d'Université, pour que la hausse des droits ne soit pas mise en œuvre à la prochaine rentrée. Je proposerai au fil des prochains conseils d'administration à engager des mesures permettant d'utiliser les moyens réglementaires pour garantir des conditions d'accès à l'enseignement supérieur qui soient aussi favorables que possible pour nos étudiants. Sur ce sujet complexe, qui implique des enjeux de politique internationale qui souvent dépassent la seule sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui divise les établissements de l'ESR entre ceux qui sont pour ou contre, je n'oublie pas que ma première responsabilité est celle vis-à-vis de nos étudiants présents et futurs".

Pierre Mutzenhardt - Président de l'Université de Lorraine

CONTACT PRESSE

Fanny LIENHARDT
Chargée de relations presse
06 75 04 85 65